Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9570503
Centre d'intérêt: 250

Gaudet, Edithe.

Plan de cours en formation interculturelle au collégial. 6, La pédagogie interculturelle / Edithe Gaudet. -- Montréal : Cégep Ahuntsic, Service des communications, 1993.
vi, 50 p. ; 28 cm.

"... recherche subventionnée par CPEC/Performa de l'Université de Sherbrooke"--P. [iii]. Comprend des bibliogr.

ISBN 2-921078-32-5

Vedette(s)-secondaire(s): Cégep Ahuntsic. Service des communications

Descripteur(s): Education interculturelle * Plan de cours * Pédagogie * Pratique pédagogique * Stratégie pédagogique * Relations interculturelles * Instrument d'évaluation * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Apprentissage coopératif

Ce plan de cours sur la pédagogie interculturelle se veut d'abord un questionnement sur ses propres façons d'enseigner, une réflexion sur les multiples visages que peut prendre une pédagogie interculturelle. Chacun des sept blocs de cours comprend des objectifs spécifiques, un contenu détaillé, une approche pédagogique et des suggestions de lectures. Bibliographie commentée. Instruments dans les annexes.

PLAN DE COURS EN FORMATION INTERCULTURELLE AU COLLÉGIAL

6

La pédagogie interculturelle

CPE/C PERFORMA

ÉDITHE GAUDET

95 70503

PLAN DE COURS EN FORMATION INTERCULTURELLE AU COLLÉGIAL

6

La pédagogie interculturelle

CPE/C PERFORMA

ÉDITHE GAUDET

Production :
Service des communications
Collège Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8
Téléphone : (514) 389-5921, poste 2122

Impression :
Service de l'imprimerie du Collège Ahuntsic

Tirage :
250

Dépôt légal : 3e trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale de Canada
ISBN 2-921078-32-5

71-2701
706473
V.6

Des copies supplémentaires pourront être obtenues auprès de :
Yves Fontaine
Service de consultation pédagogique, Cégep de Valleyfield
169, rue Champlain, Valleyfield (Québec) J6T 1X6
• Téléphone : (514) 377-6003 • Télécopieur : (514) 377-6035

REMERCIEMENTS

Ce document fait partie d'une série de six livrets dont voici les titres :

1. Le défi de l'immigration
2. Informations sur les communautés ethniques
3. L'éducation aux droits : prévenir le racisme
4. La santé : une approche interculturelle
5. Les habiletés à la communication interculturelle
6. La pédagogie interculturelle

Chaque document contient cinq blocs de cours, sauf le document 4 qui contient six blocs et le document 6 qui en contient sept. Chaque bloc de cours est conçu de la même façon : la durée est de trois heures, on y retrouve les objectifs spécifiques, le contenu détaillé, l'approche pédagogique et les lectures suggérées. De plus, le livret contient une bibliographie commentée et le matériel pédagogique relié à chacun des blocs de cours.

Ces livrets sont le fruit d'une recherche subventionnée par CPEC/Performa de l'Université de Sherbrooke.

Je désire d'abord remercier la Délégation collégiale du comité mixte de Performa et l'Association des répondants et des répondantes locaux des collèges affiliés à Performa d'avoir permis la réalisation de ce projet. Je remercie également les initiateurs de ce projet, Yves Fontaine, Denyse Lemay, Royal Lévesque et Armande Maltais.

Je tiens tout particulièrement à remercier Yves Fontaine du collège de Valleyfield qui a assumé le suivi administratif du projet et Denyse Lemay du collège de Bois-de-Boulogne qui a agi comme personne-ressource au niveau du contenu en interculturel. Leur encouragement et leur disponibilité m'ont été d'un grand secours pendant ces deux années.

Je remercie aussi Bernard Morin qui a assumé la gestion du budget durant le projet et je tiens à souligner l'excellent travail du Service des communications du Collège Ahuntsic.

Un gros merci à mon fils Jean-Sébastien Senécal pour ses précieux conseils en informatique.

Enfin, je voudrais remercier Ulric Aylwin, responsable du développement pédagogique au collège de Maisonneuve pour avoir cru en ce projet et m'avoir permis d'expérimenter l'ensemble du matériel pédagogique auprès d'un groupe de professeurs de ce collège durant la session d'hiver 1993.

TABLE DES MATIÈRES
LA PÉDAGOGIE INTERCULTURELLE

PROBLÉMATIQUE.....page 1

BLOC 1 :
Les choix idéologiques dans le domaine de l'interculturel.....page 3

BLOC 2 :
L'éducation interculturelle.....page 5

BLOC 3 :
L'évaluation de nos pratiques pédagogiques.....page 7

BLOC 4 :
La pédagogie interculturelle : essai de définition.....page 9

BLOC 5 :
La pédagogie interculturelle dans les collèges.....page 13

BLOC 6 :
Comment développer des stratégies d'enseignement
qui tiennent compte de la réalité ethnique au collégial?
Stratégies pédagogiques diversifiées.....page 15

BLOC 7 :
Comment développer des stratégies d'enseignement
qui tiennent compte de la réalité ethnique au collégial?
Un exemple: l'apprentissage coopératif.....page 19

BIBLIOGRAPHIE.....page 21

ANNEXE 1 :
Théories sur les rapports interethniques.....page 25

ANNEXE 2 :
Processus d'adaptation socioculturelle des immigrants.....page 27

ANNEXE 3 :
Théories sur l'éducation interculturelle :
présentation de quelques définitions.....page 29

ANNEXE 4 :
Évaluation de nos pratiques pédagogiques.....page 33

ANNEXE 5 :
Modèle d'un curriculum en interculturel à introduire dans les collèges.....page 37

ANNEXE 6 :
Principes d'action pour une pédagogie interculturelle dans les collèges.....page 39

ANNEXE 7 :
Changer mon enseignement : pistes de solution et d'intervention.....page 45

ANNEXE 8 :
Grille de mobilité socioculturelle .....page 49

PROBLÉMATIQUE

Le Québec des années 90 est et sera de plus en plus une société pluriculturelle. Non seulement nous recevons dans les collèges francophones de plus en plus d'immigrants et de fils et de filles d'immigrants, mais nous avons aussi à former des élèves qui devront vivre dans une société marquée par le pluralisme.

Face à l'internationalisation des marchés, grâce aux médias d'information qui nous permettent de vivre à l'ère du «village planétaire», l'école québécoise doit se transformer fondamentalement à court et à moyen terme.

La formation et le perfectionnement du personnel scolaire, des enseignants entre autres prend ici toute sa force.

Déjà dans les collèges de la région métropolitaine les professeurs sont confrontés à cette nouvelle réalité multiethnique : dans leurs classes, un pourcentage important de leurs élèves sont nés à l'extérieur du Québec. Ils sont de religion bouddhiste, musulmane, etc., ils ont des traditions, des coutumes que nous ne comprenons pas nécessairement ou qui vont même à l'encontre des coutumes et des traditions québécoises; ils ont quelquefois des difficultés à parler ou à écrire correctement le français.

Comment approcher cette nouvelle clientèle multiethnique? Comment intégrer de nouveaux modèles, de nouvelles conceptions dans notre enseignement?

Les professeurs ont déjà amorcé une réflexion et essayé de s'adapter à cette situation; certains se rendent compte qu'ils auraient besoin de nouveaux outils pour mieux répondre au défi pédagogique que pose cette nouvelle clientèle.

Ce cours sur la pédagogie interculturelle se veut d'abord un questionnement sur nos propres façons d'enseigner, une réflexion sur les multiples «visages» que peut prendre une pédagogie interculturelle. La pédagogie interculturelle est une pédagogie à risque, qui est à définir et, selon Martine Abdallah-Pretceille «qui se construit et se développe dans la confrontation, l'expérience et l'analyse».

Martine Abdallah-Pretceille, *Vers une pédagogie interculturelle*, Institut national de recherche, Paris, 1986, p. 169.

Bloc 1 - 3 heures

LES CHOIX IDÉOLOGIQUES DANS LE DOMAINE DE L'INTERCULTUREL

Objectifs spécifiques

Identifier les principales théories sur les rapports interethniques.
Identifier les principaux courants d'insertion sociale des immigrants.
Identifier les principales phases d'adaptation des immigrants.

Contenu

1. Les théories sur les rapports interethniques

- assimilationnisme
- multiculturalisme
- intégrationnisme
- interculturalisme
- convergence culturelle
- transculturalisme
- antiracisme

2. Courants concernant l'insertion sociale des immigrants

- différences entre adaptation et intégration
- intégration et adaptation des immigrants : les principales étapes
- différents types d'adaptation : fonctionnelle, culturelle, sociale et structurelle

Approche pédagogique

Présentation des principales théories sur les rapports interethniques : annexe 1
Présentation du processus d'adaptation des immigrants : annexe 2
Échanges entre les participants

Lectures suggérées

André Beauchesne, *Éducation et pédagogie interculturelles. Guide de formation en six livrets*, Éditions du CRP (Université de Sherbrooke) et CECM, 1991.

Anne Laperrière, «Les paradoxes de l'intervention interculturelle : une analyse des idéologies d'intervention britanniques face aux immigrants-es», *Revue communautaire internationale d'action communautaire, Migrants : trajets et trajectoires*, 14/54, automne 1985.

André Lamothe, «Intégrer en français», *Relations*, no 574, octobre 1991, p. 234-235.

Julien Harvey, «Culture publique, intégration et pluralisme», *Relations*, no 574, octobre 1991, p. 239-241.

Bloc 2 - 3 heures

L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE

Objectifs spécifiques

Décrire les orientations du gouvernement du Québec en éducation interculturelle.
Dégager les principales définitions de l'éducation interculturelle.
Identifier sa ou ses positions personnelles sur ces questions.

Contenu

1. Définition de l'éducation interculturelle : les orientations de l'école québécoise

Les principaux avis du gouvernement du Québec

- Avis du Conseil supérieur de l'éducation, *L'éducation interculturelle*, 1983.
- Rapport Chancy, *L'école québécoise et les communautés culturelles*, 1985.
- Conseil de la langue française, *Vivre la diversité en français*, 1987.
- Avis du Conseil supérieur de l'éducation, *Les défis éducatifs de la pluralité*, 1987

2. Définition de l'éducation interculturelle et de ses objectifs : quelques théories marquantes

- la définition du Collectif de recherches interculturelles (CRI) de l'Université de Sherbrooke
- les définitions de quelques auteurs-chercheurs en éducation interculturelle : Carmel Camilleri, Hubert Hannoun, Fernand Ouellet, Michel Pagé, Micheline Rey Van Allen

Approche pédagogique

Exposé de la personne-ressource
Travail sur des textes présentant les différentes théories sur l'éducation interculturelle et positions personnelles face à ces différentes théories : annexe 3
Échanges entre les participants sur les orientations proposées

Lectures suggérées

Fernand Ouellet, *L'éducation interculturelle. Essai sur le contenu de la formation des maîtres*, L'Harmattan, Paris, 1991, 200 pages.
Michel Pagé, «L'éducation interculturelle au Québec : bilan critique», *Pluralisme et école. Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*, Institut de recherche sur la culture, 1988, p. 271-300.

Bloc 3 - 3 heures

L'ÉVALUATION DE NOS PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Objectifs spécifiques

Évaluer nos relations avec nos étudiants et étudiantes, nos types d'intervention et nos méthodes pédagogiques.
Définir nos «limites» en éducation interculturelle.

Contenu

1. Prise de conscience des méthodes pédagogiques les plus utilisées au collège et les relativiser
2. Mesure de l'écart culturel entre ces méthodes pédagogiques, ces valeurs et celles des étudiants et étudiantes d'autres cultures
3. Clarification des codes culturels des deux ethnies en présence
4. Établissement de la communication sur une base de compréhension réciproque
5. Prise de conscience de nos positions idéologiques vis-à-vis la présence des groupes ethniques au collège

Approche pédagogique
Présentation du document *Évaluation de nos pratiques pédagogiques* : annexe 4
Travail individuel en classe sur ce document et mise en commun des résultats

Lectures suggérées
Denyse Lemay, *Cahier de perfectionnement en éducation interculturelle pour les professeur-e-s de niveau collégial*, Mouvement québécois pour combattre le racisme et collège de Bois-de-Boulogne, 1987.

Bloc 4 - 3 heures

LA PÉDAGOGIE INTERCULTURELLE : ESSAI DE DÉFINITION

Objectifs spécifiques

S'approprier les réflexions de quelques auteurs sur la pédagogie interculturelle.
Commencer à travailler sur un modèle de pédagogie interculturelle à introduire dans les collèges.

Contenu

1. LA PÉDAGOGIE INTERCULTURELLE : DÉFINITION DE JAMES BANKS ET CHERRY MCGEE BANKS

Ces deux auteurs présentent une démarche d'intégration des étudiants d'origines diverses. Il définissent quatre niveaux d'intégration.

Levels of Integration of Multicultural Content

Niveau 4
L'approche de l'action sociale

Niveau 3
L'approche de la transformation

Niveau 2
L'approche de l'addition

Niveau 1
L'approche de la contribution

James Banks et Cherry McGee Banks, *Multicultural Education issues and perspectives*, 2e édition, Allyn and Bacon, 1989.

Niveau 1 : approche de la contribution

Cette première phase consiste en la présentation de certains personnages «populaires» issus des communautés ethniques, ou d'éléments culturels à travers certaines fêtes (fête du têt). Ce premier niveau présente des éléments comme la nourriture, la danse, la musique, mais peu d'attention est consacrée aux valeurs reliées à ces éléments culturels. Par exemple, durant la semaine interculturelle, on parle des groupes ethniques, souvent de façon folklorique, ensuite on n'en parle plus.

Niveau 2 : approche de l'addition

Cette deuxième phase consiste en l'ajout de concepts, de thèmes «ethniques» dans les contenus d'enseignement, dans les manuels scolaires, mais sans changer la structure, les objectifs et les stratégies d'enseignement. Par exemple, dans les manuels scolaires de niveau primaire, on présente «le Noël des Polonais».

Niveau 3 : approche de la transformation

Cette troisième phase propose une nouvelle vision et de nouveaux objectifs d'enseignement. Elle consiste en une diffusion de différents cadres de références, de stratégies pédagogiques diversifiées tenant compte des différents groupes culturels dans les maisons d'enseignement. Cette phase demande une révision substantielle des contenus de cours et des méthodes pédagogiques qui tienne compte des différentes valeurs des groupes ethniques. Par exemple, un cours sur la famille ne peut plus présenter un modèle unique de la famille québécoise francophone, mais devrait présenter d'autres modèles familiaux (tout en ayant comme point central le modèle majoritaire québécois).

Niveau 4 : approche de l'action sociale

À l'intérieur de cette quatrième phase, les élèves ont intégré les valeurs et les objectifs présentés dans les trois premières approches. L'école doit maintenant les aider à réfléchir sur leurs valeurs, leurs attitudes et à intervenir au niveau de la discrimination. Cette dernière étape vise un changement social.

2. LA PÉDAGOGIE INTERCULTURELLE : DÉFINITION DE CARMEL CAMILLERI

Carmel Camilleri, «Pertinence d'une approche scientifique de la culture par l'éducation interculturelle», *Pluralisme et école. Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*, IQRC, 1988, p. 565-592.

Carmel Camilleri définit la pédagogie interculturelle à travers sept orientations :

«1. Souligner les éléments de ressemblances entre les cultures et la constante évolution des cultures en contact par des emprunts et des échanges;

2. Relativiser les différences par une description de la situation où elles sont apparues à l'aide d'une approche situationniste, et quand c'est possible, fonctionnaliste;

3. Montrer que les cultures ne font pas partie des choses «sacrées» et qu'il est possible de les analyser rationnellement;

4. Identifier la «formule culturelle» de chaque individu plutôt que de chercher à définir sa «culture d'origine»;

5. Analyser les relations entre les groupes qui produisent les cultures plutôt que de se centrer sur les relations entre les cultures;

6. Faire une distinction entre la culture au sens anthropologique et la «culture promotionnelle». Dans la matrice de la modernité, le savoir scientifique est l'une des manifestations les plus importantes de cette culture promotionnelle. Le relativisme culturel ne s'applique pas à ce corpus qui n'a rien d'occidental mais qui s'est distingué en Occident par son extrême systématisation, formalisation et extension;

7. Lutter contre tout ce qui limite l'accès à ce savoir et qui crée par rapport à lui des inégalités qui ne peuvent être réduites à la diversité.»

3. LA PÉDAGOGIE INTERCULTURELLE : DÉFINITION DE MARTINE ABDALLAH-PRETCEILLE

Martine Abdallah-Pretceille, *Vers une pédagogie interculturelle*, Institut de recherche pédagogique, Publications de la Sorbonne, 1986, 236 pages.

Selon Martine Abdallah-Pretceille, l'appréhension d'une culture et d'autres modes de vie ne doit pas se faire à partir d'un point de référence qui reste toujours le même. Il ne s'agit pas de comprendre comment l'Autre se situe par rapport à soi, mais plutôt d'être capable de «décentration culturelle». Comment intégrer la diversité culturelle à la pédagogie?

Cette auteure définit la pédagogie interculturelle comme étant :

«1- une démarche structurée d'analyse et d'apprentissage, répondant à l'évolution pluriculturelle du système social et donc du public scolaire;

2- l'éducation de la relation à l'Autre n'est pas spécifique à la pédagogie interculturelle, mais elle ne peut se réaliser, à l'heure actuelle, hors de cette stratégie. L'ouverture aux autres relève d'un apprentissage au même titre que les autres fonctions, cognitive, sensorielle, physique, esthétique...;

3- la pédagogie interculturelle est une pédagogie en acte qui se construit et se développe dans la confrontation, l'expérience et l'analyse.

Il ne s'agit donc pas de former à une pédagogie interculturelle, mais d'utiliser la pédagogie interculturelle comme un des leviers possibles de l'action éducative.»

Approche pédagogique

Présentation des différentes théories sur la pédagogie interculturelle

Travail sur le tableau *Modèle d'un curriculum en interculturel à introduire dans les collèges :* annexe 5

Lectures suggérées

Martine Abdallah-Pretceille, *Vers une pédagogie interculturelle*, Institut national de recherche pédagogique, Publications de la Sorbonne, 2e édition, Paris, 1990, 236 pages

James Banks et Cherry McGee Banks, *Multicultural Education issues and perspectives*, 2e édition, Allyn and Bacon, 1989.

Fernand Ouellet et Michel Pagé, (sous la direction), «L'éducation en situation pluraliste, Jalons pour un enrichissement du contenu de la formation des maîtres», *Pluriethnicité, éducation et société, Construire un espace commun*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 594 pages.

Bloc 5 - 3 heures

LA PÉDAGOGIE INTERCULTURELLE DANS LES COLLÈGES

Objectifs spécifiques

Identifier les principaux éléments d'une pédagogie interculturelle au niveau collégial.
Identifier dix principes d'action nécessaires à l'élaboration d'une pédagogie interculturelle collégiale.

Contenu

1. La pédagogie interculturelle dans les collèges : essai de définition

1. la pédagogie interculturelle suppose l'établissement d'un consensus au sujet d'un projet interculturel dans les collèges;
2. la pédagogie interculturelle porte sur l'ensemble du vécu scolaire;
3. la pédagogie interculturelle doit être pratiquée dans l'ensemble des cours dispensés au collégial;
4. la pédagogie interculturelle est une pédagogie à risque;
5. la pédagogie interculturelle nécessite un programme de transition;
6. la pédagogie interculturelle suppose l'adaptation des pratiques pédagogiques.

2. La pédagogie interculturelle : que pourrait-elle être dans les collèges?

Quelles sont les conditions favorables à une pédagogie interculturelle?
Comment les collèges peuvent-ils se préparer à introduire la dimension interculturelle dans leurs structures ?

3. Dix principes d'action pour une pédagogie interculturelle basée sur trois orientations :

Susciter des conditions propices à la participation scolaire et au développement de l'identité :

1. une plus grande reconnaissance de la contribution des groupes ethniques minoritaires à la société favorise le développement d'une meilleure image d'eux-mêmes;
2. une initiation à la sous-culture du collège engendre une meilleure intégration;
3. l'élimination des barrières pédagogiques à la pleine participation de tous les étudiants favorise une meilleure égalité des chances en éducation.

Promouvoir la participation de l'étudiant et de l'étudiante à la société :

4. la reconnaissance du développement plurilinguistique de l'étudiant et de l'étudiante favorise une meilleure acculturation;
5. l'élimination, la dénonciation et la prévention des attitudes et des comportements discriminatoires;
6. la mise en valeur des similitudes entre les groupes ethniques est efficace pour éliminer les barrières et la compétition;
7. la création de conditions de collaboration et d'entraide favorise la reconnaissance d'un vécu commun et contribue à diminuer la compétition entre eux.

Valoriser le processus d'identité de l'étudiant ou l'étudiante issu des minorités ethniques :

8. la mise en évidence des styles de vie des groupes ethniques (traditions et coutumes), mais aussi de leurs modes de vie (univers des valeurs, des croyances, des attitudes, des opinions et des représentations sociales) entraîne une meilleure compréhension interculturelle;
9. la prise en considération des différentes positions des étudiants issus des minorités ethniques face à leur culture d'origine et à la culture d'accueil;
10. l'identification des représentations que les étudiants ont des différents groupes ethniques qu'ils côtoient contribue souvent à diminuer les stéréotypes et les préjugés et améliore les relations interethniques.

Approche pédagogique

Réflexion sur la pédagogie interculturelle au niveau collégial à partir de deux textes : Denyse Lemay, «La pédagogie interculturelle collégiale. Un changement de perspective», *Impressions*, une publication du cégep de Saint-Laurent, no 9, mars 1991, p. 25-29.

Peggy Tchoryk-Pelletier, «L'interculturel et les pratiques pédagogiques. Jalons pour une approche globale», *Impressions*, une publication du cégep de Saint-Laurent, no 9, mars 1991, p. 20-24.

Travail sur le tableau : principes d'action pour une pédagogie interculturelle dans les collèges : annexe 6

Lectures suggérées

André Beauchesne, Éducation et pédagogie interculturelles, Guide de formation, Éditions du CRP et CECM, 1991.

Denyse Lemay, «La pédagogie interculturelle collégiale. Un changement de perspective», *Impressions*, une publication du cégep de Saint-Laurent, no 9, mars 1991, p. 25-29.

Peggy Tchoryk-Pelletier, «L'interculturel et les pratiques pédagogiques.Jalons pour une approche globale», *Impressions*, une publication du cégep de Saint-Laurent, no 9, mars 1991, p. 20-24.

Bloc 6 - 3 heures

COMMENT DÉVELOPPER DES STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT QUI TIENNENT COMPTE DE LA RÉALITÉ ETHNIQUE AU COLLÉGIAL?

STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES DIVERSIFIÉES

Objectifs spécifiques

Identifier des ajustements pédagogiques pour tous et toutes indépendamment des régions du Québec.
Identifier des ajustements pédagogiques, plus particulièrement pour ceux et celles qui enseignent en milieu pluriethnique.

Contenu

L'éducation interculturelle s'adresse à tous les élèves, autant aux membres du groupe majoritaire qu'à ceux des groupes minoritaires composant la société québécoise. Le défi de la pluralité fait partie intégrante de la formation dispensée dans tous les collèges et dans toutes les classes, même là où la diversité ethnique et culturelle ne représente pas un défi quotidien. Tous les élèves doivent être préparés à vivre dans un monde marqué par le pluralisme.

LES PROFESSEURS DOIVENT RÉFLÉCHIR À UNE FORMATION DE BASE DONNÉE À L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU RÉSEAU COLLÉGIAL. POUR CE FAIRE, ILS DOIVENT :

1. **établir des liens entre la formation fondamentale et l'interculturel : l'ouverture au pluralisme fait partie de la formation fondamentale des élèves des collèges; elle sera accessible au moyen**
   - d'informations : des concepts, des informations sociologiques et historiques sur l'immigration au Québec;
   - du développement d'attitudes : ouverture au pluralisme, tolérance, etc.
   - de la pratique d'habiletés à reconnaître une situation de conflit interculturel, à la résoudre, à entrer en contact avec une personne d'une culture différente, etc.

2. offrir une formation ouverte à l'interculturel et à l'international par des contenus ouverts à la pluralité des points de vue

- introduction de thèmes nouveaux : l'apport des communautés ethniques à la vie québécoise, le phénomène des échanges interculturels, l'immigration, la discrimination;
- analyse des biais culturels des contenus d'enseignement;
- diversification des points de vue sur une même réalité : variations sociales d'un modèle culturel et des modèles culturels; par exemple, les différentes conceptions de la mort, de la maladie, de la santé mentale, de la famille, de la sexualité, de la vie spirituelle...

3. développer des stratégies pédagogiques particulières pour y arriver

- créer des occasions de rapprochement interculturel;
- favoriser la recherche d'informations diversifiées.

LES PROFESSEURS QUI ENSEIGNENT EN MILIEU PLURIETHNIQUE DOIVENT DE PLUS :

1. connaître la clientèle ethniquement diversifiée

- reconnaître certaines informations dans les noms «étrangers»;
- identifier les nouveaux arrivés au Québec (par opposition aux anciens arrivés et aux descendants d'immigrants);
- identifier les différentes phases d'intégration à la société d'accueil et au système scolaire québécois;
- aller chercher des informations auprès des étudiants eux-mêmes (antécédents scolaires, langue parlée, culture, conditions de vie au Québec);
- entrer en relations interpersonnelles avec les élèves de diverses ethnies : dépasser la conduite de la réserve, parler de tout et de rien.

2. tenir compte de la présence des élèves des minorités ethniques

- par des contenus ouverts à la pluralité des points de vue;
- introduction de thèmes nouveaux : l'apport des communautés ethniques à la vie québécoise, le phénomène des échanges interculturels, l'immigration, la discrimination;
- analyse des biais culturels des contenus d'enseignement;
- diversification des points de vue sur une même réalité : variations sociales d'un modèle culturel et des modèles culturels; par exemple, les différentes conceptions de la mort, de la maladie, de la santé mentale, de la famille, de la sexualité, de la vie spirituelle...
- par des méthodes pédagogiques diversifiées :
- explication de l'implicite : préciser ce qui est essentiel,
- diversification des stratégies pédagogiques : individualiser les apprentissages, rendre les méthodes de travail plus flexibles,
- attention aux exemples culturels,
- révision des critères d'évaluation : définir clairement les exigences d'un cours, répéter les consignes, vérifier si le message est bien compris.

3. favoriser l'intégration des élèves des minorités ethniques à la vie collégiale et à la vie québécoise

- être capable de situer la culture québécoise dans ses rapports avec les autres cultures minoritaires au Québec;
- être capable de reconnaître l'apport des diverses cultures.

4. gérer une classe multiethnique

- faire travailler les étudiants en équipe pluriethnique : par le biais de l'apprentissage coopératif;
- traiter les accusations de racisme;
- reconnaître et traiter les comportements et attitudes racistes;
- utiliser la présence d'élèves des minorités ethniques de façon appropriée : fournir des occasions de participer à des projets communs et à la résolution commune de problèmes.

5. établir des liens entre la valorisation de la langue et l'interculturel

- les mesures visant l'amélioration du français doivent être justes pour les allophones : viser les mêmes compétences linguistiques à la sortie, mais en offrant un support linguistique approprié (en l'absence de classes d'accueil).»

Ce texte est largement inspiré d'un texte de Denyse Lemay, «Le perfectionnement des professeurs des collèges en vue d'une éducation interculturelle», *Impressions*, no 14, novembre 1992.

Pour ce faire, quelques stratégies d'enseignement peuvent être envisagées, à la fois dans les classes pluriethniques et monoethniques :

- activités de rapprochement interculturel : échanges d'étudiants dans les COFI, stage dans des familles immigrantes de Montréal, visite des quartiers «ethniques» de Montréal, etc;
- travail en équipe multiethnique : voir Bloc 7 apprentissage coopératif;
- pédagogie de la rupture : pédagogie visant à faire vivre une rupture avec quelque chose qui nous est familier, faire vivre un choc culturel;
- pédagogie des échanges internationaux : étude d'une culture «étrangère», d'une langue «étrangère», etc,
- pédagogie de la communication interculturelle : amener les élèves à une meilleure compréhension des processus d'élaboration et de transformation de l'identité culturelle.

Approche pédagogique

Présentation de la grille de mobilité socioculturelle : annexe 8

Changer mon enseignement : pistes de solution et d'intervention : Annexe 7

Lecture suggérée

Denyse Lemay, «Le perfectionnement des professeurs des collèges en vue d'une éducation interculturelle», *Impressions*, no 14, novembre 1992.

Bloc 7 - 3 heures

COMMENT DÉVELOPPER DES STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT QUI TIENNENT COMPTE DE LA RÉALITÉ ETHNIQUE AU COLLÉGIAL?

UN EXEMPLE : L'APPRENTISSAGE COOPÉRATIF

Objectifs spécifiques

Connaître les notions liées à l'apprentissage coopératif.
Identifier les principes fondamentaux de l'apprentissage coopératif.
Expérimenter une session d'apprentissage coopératif.

Contenu

1. Définition de l'apprentissage coopératif ou pédagogie de la coopération

L'apprentissage coopératif favorise des attitudes, des valeurs et des habiletés qui vont dans le sens de l'éducation interculturelle.

La pédagogie de la coopération est «une organisation de l'enseignement qui met à contribution le soutien et l'entraide des élèves, grâce à la création de petits groupes hétérogènes travaillant selon des procédés préétablis, assurant la participation de tous et de toutes à la réalisation d'une tâche scolaire.»

Monique Doyon et Georges Ouellet, *L'apprentissage coopératif : théorie et pratique*, CECM, Service des études, p. 8.

La pédagogie de la coopération est donc basée sur le fonctionnement en équipe, avec des activités rigoureusement planifiées et des méthodes d'évaluation basées sur ce principe de la coopération. Elle est plus intéressante qu'un simple travail d'équipe puisqu'elle repose sur :

- la formation de groupes hétérogènes plutôt qu'homogènes;
- l'interdépendance positive au sein du groupe;
- la responsabilisation des membres envers eux-mêmes et envers leur équipe;
- l'apprentissage de certaines habiletés sociales;
- une dynamique de groupe où la contribution de chacun est valorisée.

2. Différentes méthodes d'apprentissage coopératif.

L'apprentissage coopératif décrit la structure de la classe, la structure de l'équipe de travail et les structures pédagogiques. Parmi les exercices reliés à l'apprentissage coopératif, notons le «jigsaw» et le «stad».

- JIGSAW : la classe est divisée en quatre groupes et il y a un représentant dans chaque équipe. Chaque groupe travaille sur un sujet différent. Chaque membre de l'équipe devient donc un «expert» de la matière étudiée dans son propre groupe. Par la suite, les membres retournent dans leur équipe et transmettent ce qui a été appris. Les élèves sont évalués sur l'ensemble de la matière.

- STAD : À la fin d'un cours, le professeur présente des questions que les élèves ont à travailler en équipe. L'évaluation se fait individuellement et chaque élève peut obtenir des points bonis pour la classe.

Approche pédagogique

Expérience basée sur la pédagogie de la coopération.

Lectures suggérées

Marc-Yves Volcy, «Pédagogie de la coopération et éducation interculturelle», *Impressions*, Cégep de Saint-Laurent, no. 9, mars 1991.

Monique Doyon et Georges Ouellet, *L'apprentissage coopératif : théorie et pratique*, CECM, Service des études, 1991.

Gérald Trottier et Greer Knox, «Coup d'œil sur l'apprentissage coopératif», *Journal de l'Immersion*, vol. 15 n° 2.

BIBLIOGRAPHIE

ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine. «L'école face au défi pluraliste», *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, L'Harmattan, Paris, 1989, 398 pages.
L'auteure aborde la question de la pluralité et de l'école française. Le pluralisme culturel implique la mise en place de nouvelles logiques sociales et éducatives. En ce sens, l'interculturel constitue un modèle d'analyse des situations auxquelles sont confrontés les individus et les groupes en France. Elle propose de «socialiser au pluriel et d'éduquer au futur».

ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine. *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, INRP, 2e édition, 1990, 236 pages.
L'auteure propose une réflexion importante sur la pédagogie interculturelle : «la pédagogie interculturelle n'a pas pour objet d'enseigner les cultures, que ce soit la nôtre ou celle des autres, mais de donner à tout apprentissage sa dimension culturelle.»

AYLWIN, Ulric. «La pédagogie différenciée fait son entrée au collège», *Pédagogie collégiale*, vol. 5, no 3, mars 1992, p. 30-36.
Cet article présente la notion de pédagogie différenciée et propose la mise en place d'activités et de formules pédagogiques visant à respecter la diversité des élèves dans les collèges (âges, cultures, degrés de motivation, styles d'apprentissage).

BANKS, James. *Teaching Strategies for ethnic Studies*, 5e édition, Allyn and Bacon, Boston, 1991, 538 pages.
Ce livre fournit une discussion intéressante du concept et des objectifs de l'éducation multiculturelle. On y trouve aussi une information de base sur les principaux groupes ethniques aux États-Unis et des suggestions de stratégies et d'activités pédagogiques pour l'enseignement multiethnique.

BANKS, James et Cherry A.McGee Banks. *Multicultural Education Issues and perspectives*, 2e édition, Boston, Allyn and Bacon, 1989, 368 pages.
Plusieurs auteurs ont écrit des articles dans ce livre qui propose des réflexions sur des pédagogies tenant compte de la diversité dans les classes : diversité religieuse, sexuelle, socio-économique et ethnique. Un chapitre de James Banks traite des différentes étapes d'un curriculum axé sur la multiethnicité.

BARRETTE, Christian, Édithe Gaudet et Denyse Lemay. *Interculturalisme et pratiques pédagogiques au collégial : proposition de design pédagogique*, collèges Ahuntsic et de Bois-de-Boulogne, juin 1988, 262 pages.
Ce document propose un design pédagogique qui peut s'insérer dans n'importe quel cours de sciences humaines au niveau collégial. Les auteurs présentent d'abord des notions reliées à la communication interculturelle, des données statistiques sur l'immigration, les législations et l'histoire des principales communautés ethniques installées au Québec. Le document propose aussi 17 activités pédagogiques reliées à ces données.

BEAUCHESNE, André. *Éducation et pédagogie interculturelles, Guide de formation en six livrets*, Éditions du CRP (Université de Sherbrooke) et CECM, 1991.
Ce document est un guide de formation interculturelle à l'intention des professeurs. Il propose six livrets : l'approche de formation, les perspectives théoriques, le cadre de référence interculturel, l'expérience des intervenants scolaires en milieu pluriethnique, l'intervenant scolaire et la clientèle de l'école pluriethnique et l'intervenant scolaire et sa pratique éducative.

DOYON, Monique et Georges Ouellet. *L'apprentissage coopératif : théorie et pratique*, CECM, Direction du service des études, 1991, 67 pages.
Les auteurs abordent la question de l'apprentissage coopératif en définissant les différentes théories de cet apprentissage et les applications pratiques dans les classes.

FÉGER, Robert. *Pédagogie et thérapie, convergence des chemins*, Presses Université du Québec, 1991, 309 pages.
L'article de Marie-Louise Lefebvre «L'inquiétante étrangeté des classes pluriethniques» propose une analyse sur la communication et l'éducation interculturelle dans les classes pluriethniques.

HANNOUN, Hubert. *Les ghettos de l'école, Pour une éducation interculturelle*, Les éditions ESF, Coll. Sciences de l'éducation, Paris, 1987, 147 pages.
Selon l'auteur, les sociétés européennes sont en train d'évoluer dans le sens d'une pluriculturalité de plus en plus grande. Face à cette situation inévitable, l'école oscille entre deux attitudes : l'assimilationnisme et le multiculturalisme. Hannoun rejette ces deux attitudes et propose une attitude interculturaliste basée sur l'affirmation par chaque culture de ses normes proppres et ouverture aux autres cultures dans une perspective de construction d'une nouvelle société commune.

LABELLE, Élizabeth. «Des enseignants pratiquent la pédagogie de la coopération», *Dimensions*, avril-juin, 1990, p. 15-16.
Élizabeth Labelle relate des expériences d'enseignants qui appliquent la pédagogie de la coopération dans leurs classes.

LEMAY, Denyse. *Cahier de perfectionnement en éducation interculturelle pour les professeur-e-s de niveau collégial*, Mouvement québécois pour combattre le racisme et collège de Bois-de-Boulogne, 1987.
Ce document est le fruit d'un cours de perfectionnement donné par l'auteure sur la pédagogie interculturelle.
L'évaluation des pratiques pédagogiques des professeurs de niveau collégial et la connaissance des étudiants d'autres ethnies sont au coeur de cette réflexion. De plus, un chapitre traite des étudiants haïtiens dans les collèges.

LEMAY, Denyse. «La pédagogie interculturelle collégiale : un changement de perspective», *Impressions*, no 9, mars 1991, p. 25-29.
Cet article traite de deux aspects de la pédagogie interculturelle au collégial. Tout d'abord, la pédagogie interculturelle implique une réorganisation en profondeur de l'enseignement; d'autre part, Denyse Lemay traite des pièges que doit éviter la pédagogie interculturelle collégiale.

LEMAY, Denyse. *Accueil et intégration des personnes issues des minorités ethniques au collégial. Inventaire des mesures et des besoins exprimés dans les cégeps francophones*, Direction générale de l'enseignement collégial, 1990, 81 pages.
L'auteure fait l'inventaire des mesures et des besoins exprimés dans les cégeps francophones. Elle aborde la question du soutien linguistique aux allophones, des expérimentations pédagogiques et de la place des membres des minorités ethniques dans les collèges.
La même étude a été faite dans les cégeps anglophones : Pierre Fontaine, *Accueil et intégration des personnes issues des minorités ethniques au collégial*, Inventaire des mesures et besoins exprimés dans les cégeps anglophones, DGEC, 1990.

LECLERC, Chantal. *La présence de minorités linguistiques au collégial*, Service des affaires étudiantes, Direction générale de l'enseignement collégial, 1990.
Exploitation des données rendues disponibles dans les fichiers de renseignements du collégial et du secondaire. Cette exploitation a permis de brosser un premier portrait quantitatif des effectifs des collèges issus de minorités linguistiques.

OUELLET, Fernand. «Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente», *Impressions*, no 9, mars 1991.
L'auteur fait un bilan sur la formation des maîtres en éducation interculturelle. Cette formation devrait comprendre trois composantes : une réflexion théorique sur les défis du pluralisme, une expérience réfléchie d'exploration d'une tradition culturelle étrangère et de communication avec des personnes de cette tradition, et l'expérimentation d'un projet d'intervention pédagogique visant à enrichir la qualité de l'éducation dans un domaine particulier.

OUELLET, Fernand et Michel Pagé. *Pluriethnicité, éducation et société : Construire un espace commun*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1991, 594 pages.
Comment le Québec d'aujourd'hui pourra-t-il faire face aux défis du pluralisme ethnoculturel? Sur quelle base de cohésion sociale est-il possible de faire une place aux particularismes ethnoculturels? Quelle formation faut-il donner aux éducateurs? Comment se vivent les relations interculturelles chez les jeunes en milieux multiethniques? C'est à ces questions que plusieurs auteurs ont tenté de répondre dans ce livre.

OUELLET, Fernand. *Pluralisme et école, Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*, IQRC, 1988, 617 pages.
Plusieurs auteurs ont collaboré à cet ouvrage important, qui fait le point sur l'éducation interculturelle en Occident et trace les jalons pour une formation à une pédagogie interculturelle. Citons particulièrement : Émile Ollivier, Fernand Ouellet, James Banks, Martine Abdallah-Pretceille, Carmel Camilleri.

TCHORYK-PELLETIER, Peggy. «L'interculturel et les pratiques pédagogiques : Jalons pour une approche globale», *Impressions*, no 9, mars 1991, p. 25-29.
Dans cet article, l'auteure tente de démontrer la nécessité de changer le modèle organisationnel du cégep pour favoriser l'intégration des élèves : selon elle, il est urgent que les enseignants travaillent en collaboration et en coopération pour permettre «l'éclosion de solidarités entre élèves d'origines diverses».

TCHORYK-PELLETIER, Peggy. *L'adaptation des minorités ethniques, une étude réalisée au cégep de Saint-Laurent*, Cégep de Saint-Laurent, 1989.
L'auteure livre les résutats d'une recherche effectuée au Cégep de Saint-Laurent et traite de la réussite scolaire des différentes ethnies, des aptitudes en français et de l'adaptation culturelle et sociale des étudiants de différentes ethnies.

VOLCY, Marc-Yves, «Pédagogie de la coopération et éducation interculturelle», *Impressions*, Cégep de Saint-Laurent, no. 9, mars 1991, p. 16-19.
L'auteur propose une approche pédagogique particulière qui peut, selon lui, favoriser l'éducation interculturelle. Il s'agit de la pédagogie de la coopération basée sur le travail d'équipe. Il suggère qu'en faisant travailler des élèves de différentes ethnies à un projet commun, il y a de grandes chances qu'ils développent des relations interpersonnelles positives.

Annexe 1

THÉORIES SUR LES RAPPORTS INTERETHNIQUES

Sources : Anne Laperrière, «L'apprentissage du français dans un contexte pluriculturel : réflexion sur le rôle de l'école québécoise à la lumière des analyses britanniques», *Le Québec français et l'école à clientèle pluriethnique : contributions à une réflexion*, Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec, no 29, 1987.
André Beauchesne, *Éducation et pédagogie interculturelles*, Guide de formation, Éditions du CRP et CECM, six livrets, 1991.
Jocelyn Berthelot, *Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation*, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990
Julien Harvey, «Culture publique, intégration et pluralisme», *Relations*, octobre 1991.

■ ASSIMILATIONNISME

Cette idéologie favorise l'apprentissage rapide, par les immigrants, de la culture majoritaire de la société d'accueil, considérée comme la mieux adaptée.
Elle favorise aussi l'intégration des nouveaux arrivants au groupe majoritaire par l'apprentissage de la langue et de la culture du pays d'accueil, sans tenir compte de leur identité culturelle, ethnique, religieuse ou linguistique.
Cette idéologie entraîne un déni total de la culture des immigrants.

■ MULTICULTURALISME

Devant l'impossibilité d'assimiler les groupes ethniques, cette idéologie propose la reconnaissance de plusieurs cultures, de leurs valeurs et de leurs coutumes, dans le cadre restreint de la vie privée et de certaines institutions collectives (fêtes, par exemple). Anne Laperrière définit le multiculturalisme comme étant «l'intégration civique des immigrantes et des immigrants à la sphère publique et le développement, sans interférence, des cultures ethniques dans la sphère privée et le périmètre social des quartiers ethniques».
Le multiculturalisme est la politique officielle canadienne depuis 1971. Dans cette politique, l'idéologie véhiculée est celle de la mosaïque canadienne : des groupes ethniques unifiés par la communication dans deux langues officielles, l'anglais et le français.
La société d'accueil conserve son intégrité et garde le contrôle des principales commandes politiques, sociales, culturelles et religieuses.

■ ANTIRACISME

L'accent est mis sur la lutte à la discrimination en englobant les situations de discrimination vécues par les minorités immigrantes et les minorités défavorisées du pays d'accueil. La société d'accueil insiste sur les ressemblances entre différents groupes culturels, également soumis à la discrimination.

Cette idéologie poursuit les objectifs suivants : établir des solidarités entre les groupes opprimés, dénoncer les idéologies discriminantes à l'endroit de certains groupes ethniques, et s'attaquer aux structures politiques et économiques de la société qui reproduisent ces inégalités.

■ INTERCULTURALISME

Cette idéologie met l'accent sur la nécessité réciproque de différentes cultures en présence, la majoritaire tout autant que les minoritaires, de tenir compte de la culture des autres, d'apprendre à se connaître et à communiquer.

Le concept d'interculturel est originaire de l'Europe, plus spécifiquement de la France. Il s'est d'abord appliqué au domaine de l'éducation. Cette idéologie valorise les relations entre les différents groupes sociaux qui composent la société et une pleine participation de tous ces groupes à la définition d'un projet de société. Pour ce faire, on reconnaît que toutes les cultures sont égales et que les groupes minoritaires sont des partenaires sociaux valables et égaux.

Cette idéologie apporte des questionnements en profondeur que Jocelyn Berthelot résume dans trois questions : Jusqu'où va le droit à la différence? Faut-il encourager une culture commune? Y a-t-il une préséance d'une culture sur une autre?

■ CONVERGENCE CULTURELLE

La convergence culturelle est la politique définie par le gouvernement québécois en 1981. Elle se veut une riposte au multiculturalisme et propose l'affirmation du caractère francophone de la société québécoise. Plusieurs mesures seront adoptées : soutien aux groupes ethniques, reconnaissance des langues et des cultures d'origine, dialogue ethnique, mais par-dessus tout, on vise la socialisation des immigrants en français.

Julien Harvey a suscité beaucoup de débats autour de ce concept de convergence culturelle. Il affirme en effet que : «Dans une société culturellement pluraliste, il est heureux que des groupes sociaux rivalisent entre eux pour plus de reconnaissance et de pouvoir, qu'ils aient des droits égaux reconnus par les chartes et défendus par des lois et des institutions juridiques, mais à condition que ces groupes en arrivent à un consensus de base sur l'art de vivre ensemble : c'est la *culture commune*. Autour de ce noyau, dans une société pluraliste, se situe normalement un domaine de convergence régi par la tolérance, une tolérance qui n'est pas seulement la volonté de supporter ce qui est autre, mais de le valoriser.»

■ INTÉGRATIONNISME

Cette orientation idéologique chapeaute la politique de convergence culturelle du gouvernement québécois. D'abord traduite dans le Livre blanc sur le développement en 1978, puis dans *Autant de façons d'être Québécois* en 1981, l'intégrationnisme est reformulé dans l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* de 1990. On y définit l'intégration comme «...le lieu d'une interaction entre l'immigrant et la société d'accueil. Sa réussite dépend de l'immigrant et de l'ouverture de l'un et de l'autre, d'où l'idée du «contrat moral» et la nécessité d'un engagement de la société d'accueil qui dépasse la seule action gouvernementale».

Annexe 2

LES PHASES DU PROCESSUS D'ADAPTATION SOCIOCULTURELLE DES IMMIGRANTS

ADAPTATION FONCTIONNELLE	Assurer la survie • trouver un logement • trouver un travail • trouver une école pour les enfants
Cette étape se franchit plus vite si les nouveaux arrivants reçoivent de l'aide de leur communauté.	

ADAPTATION SOCIALE	Boulversements • vie familiale • relations parents-enfants • relations hommes-femmes
Les nouveaux arrivants doivent harmoniser leur vie familiale.	

ADAPTATION PUBLIQUE	Présence sur la scène publique • participation à des comités • participation à des activités communautaires
Les nouveaux arrivants peuvent prendre part et contribuer à la vie sociale, culturelle, politique et économique.	

ADAPTATION STRUCTURELLE	Présence dans des organismes publics et parapublics • conseils d'administration • médias • institutions publiques

On peut reconnaître l'ancienneté de l'implantation d'une communauté par sa représentation dans l'ensemble des structures sociales, économiques et politiques.

Source : Ginette Brochu, Édithe Gaudet, Se mettre à jour en interculturel... une priorité pour les collèges francophones, Cours PERFORMA, 1991.

Annexe 3

THÉORIES SUR L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE : PRÉSENTATION DE QUELQUES DÉFINITIONS

A. POSITIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- Gouvernement du Québec, *Autant de façons d'être Québécois*, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1981.
  «Le développement des divers groupes culturels québécois passe par la vitalité collective de la société française qu'est le Québec, (...) vise l'intégration des communautés ethnoculturelles à la société québécoise tout en respectant leurs cultures. (...) On ne sera plus en présence d'une juxtaposition des traditions culturelles, mais devant une convergence des efforts vers la réalisation d'un projet culturel collectif.»

- Gouvernement du Québec, *L'éducation interculturelle*, Avis au ministre de l'Éducation, Conseil supérieur de l'éducation, 1983.
  «Une éducation interculturelle, c'est d'abord une éducation qui prend en considération et respecte les différentes identités ethniques, raciales, culturelles qui composent notre société, ainsi que leurs différentes visions du monde et leurs cultures éducatives propres. (...) L'éducation interculturelle consiste aussi à sensibiliser aux cultures et à leurs valeurs propres dans leur intégrité. (...) L'éducation interculturelle, d'une part, consisterait dans un accueil d'intégration qui aurait pour but de rendre notre propre culture et ses valeurs accessibles aux autres, ce que recherchent selon toute vraisemblance les personnes qui désirent venir s'installer ici et faire partie de notre société. D'autre part, il faut accorder une égale importance à l'accueil d'acceptation de ces cultures au lieu de chercher uniquement à les tranformer.»

- L'école québécoise et les communautés culturelles, 1985 (rapport Chancy).
  «Les objectifs généraux de l'éducation interculturelle sont :
  1) favoriser la communication sociale entre les personnes des différentes cultures;
  2) reconnaître les apports réciproques de chaque culture;
  3) permettre la reconnaissance sociale de tous, quelle que soit leur culture d'origine;
  4) fournir des chances égales d'éducation en tenant compte des différences culturelles de chacun;
  5) éliminer la discrimination raciale et ethnique.»

- *Les défis éducatifs de la pluralité*, Avis au ministre de l'Éducation, Conseil supérieur de l'éducation, 1987.
  «Il est un objectif éducatif qui continuerait de s'imposer inéluctable pour tout individu appelé à vivre dans une société plurielle jusque dans les valeurs et dans les modes de vie : celui de la capacité de vivre positivement la différence et l'altérité. (...)
  Parler de défi éducatif, c'est toujours renvoyer à une relation personnelle dont l'éducateur est un des pôles essentiels. (...) Or, les personnels de l'éducation ont souvent connu des conjonctures sociales de type monolithique et sont eux-mêmes à s'apprivoiser à l'émergence de la pluralité. (...) Il est vrai de dire qu'ils sont le premier atout de toute action visant à promouvoir l'ouverture à la diversité et à l'altérité.»

B. DÉFINITION DE L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE ET DE SES OBJECTIFS : QUELQUES THÉORIES MARQUANTES

André Beauchesne, Collectif de recherches interculturelles, Université de Sherbrooke.
Définition du Collectif de recherches interculturelles de l'Université de Sherbrooke.
«L'éducation interculturelle désigne tout effort systématique en vue de développer, chez les membres du groupe majoritaire comme chez ceux des groupes minoritaires composant une société :

a) une plus grande compréhension des diverses cultures;
b) une meilleure capacité de communication entre des personnes appartenant à diverses cultures;
c) des attitudes et des comportements positifs entre les différents groupes culturels.»

Carmel Camilleri, *Anthropologie culturelle et éducation*, Lausanne, Delachaux, 1985.
« ...l'option interculturelle ne correspond pas à des programmes adressés à certains groupes isolés, mais ne peut se réaliser sérieusement que par une éducation de tous au culturel, y compris les non-minoritaires, dans une réciprocité des perspectives. Elle devient une éducation aux différences culturelles plutôt qu'une éducation pour les culturellement différents.

- Il faut éviter la séparation physique des groupe culturellement distincts; en effet, aucun individu ne parvient à instituer sa différence en instrument positif de son identité si elle n'est pas acceptée et reconnue par autrui. (...)
- L'éducation interculturelle doit comporter une information non seulement de type descriptif, mais de type génétique et explicatif des cultures. Il faut présenter celles-ci comme des formations élaborées par les sociétés pour répondre, avec d'autres formations, aux défis de leur environnement. D'où leur caractère essentiellement dynamique.»

Hubert Hannoun, *Les guettos de l'école*. Pour une éducation interculturelle, Éditions ESF, Collection Sciences de l'éducation, Paris, 1987.
«Dans un environnement rendu inévitablement pluriculturel en raison de ses déterminations socio-économiques, l'institution scolaire ne peut demeurer dans le cadre d'un monoculturalisme fermé. Son interculturalité doit se manifester au niveau de ses trois fonctions.

- Comme transmettrice de culture, elle doit assurer la survie et l'enrichissement de l'ensemble des cultures qu'elle accueille. Ainsi, à chaque élève, elle propose, à la fois, sa culture d'origine et sa culture d'accueil dans la perspective de leur dépassement au niveau d'une culturelle commune nouvelle.
- Comme institution de socialisation, l'école interculturelle assure l'adaptation de l'élève à son milieu propre et au milieu d'accueil par l'acquisition des savoirs et des savoir-faire minimaux permettant la coexistence dans le même environnement d'accueil des cultures qui le composent.
- Enfin, comme aide à l'expression de soi, l'école interculturelle favorise la libération de l'élève considéré, à la fois, dans son moi culturel d'origine et inséré dans son milieu d'accueil, et ce, dans la perspective d'une harmonie personnelle totale construite par-delà les conflits vécus (....) Une école interculturelle dans ses objectifs ne peut qu'être polyculturelle dans ses contenus. Le respect de la diversité culturelle de son public est à ce prix.»

Fernand Ouellet,«Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente», *Impressions. Une pédagogie interculturelle à inventer*, no 9, mars 1991.

«Le concept d'éducation interculturelle désigne tout effort systématique visant à développer chez les membres des groupes majoritaires comme chez ceux des groupes minoritaires :

a) une meilleure compréhension de la situation de la culture dans les sociétés modernes;
b) une plus grande capacité de communiquer avec des personnes d'autres cultures;
c) des attitudes mieux adaptées au contexte de la diversité des cultures et des groupes dans une société donnée, grâce en particulier à une meilleure compréhension des mécanismes psychosociaux et des facteurs socio-politiques susceptibles d'engendrer l'hétérophobie et le racisme;
d) et une meilleure capacité de participer à l'interaction sociale, créatrice d'identités et de commune humanité.»

Définition de Michel Pagé, citée dans Fernand Ouellet, *L'éducation interculturelle*, Édition L'Harmattan, Paris, 1991, p. 62-63.

La finalité de l'éducation interculturelle est de :

«1. Développer chez les élèves de toutes origines une compréhension claire des principes qui fondent le contrat social qui prévaut dans la société québécoise (lois, valeurs consensuelles, langue, etc.).
2. Développer une compréhension claire des responsabilités de chaque individu, l'amener à comprendre l'étendue et la limite des libertés individuelles.
3. Lui permettre d'acquérir les dispositions et de développer les habiletés qui rendent possible une interaction positive entre tous les groupes qui composent la société québécoise.
4. La connaissance des autres cultures n'est pas une fin en soi, elle est subordonnée à la capacité de participer à l'interaction sociale et aux habiletés de communication (dans ce sens, on évite d'aborder les autres cultures dans une attitude de consommateur ou d'observateur).»

Micheline Rey Van Allen «Pièges et défis de l'interculturel», *Éducation permanente*, no 75, Paris, septembre 1984.

«Qui dit interculturel dit nécessairement, en donnant tout son sens au préfixe inter : interaction, décloisonnement, réciprocité, solidarité objective. Il dit aussi, en donnant son plein sens au terme culturel : reconnaissance des valeurs, des modes de vie, des représentations symboliques auxquels se refèrent les êtres humains, individus ou sociétés, dans leurs relations avec autrui et dans leur appréhension du monde (...).»

Annexe 4

ÉVALUATION DE NOS PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Pour établir une communication harmonieuse avec les étudiants et les étudiantes, il faut aussi se connaître. Comment le faire ? Voici 5 points de repère :

Extraits tirés de : André Beauchesne, *Éducation et pédagogie interculturelles, guide de formation*, Éditions du CRP et CECM, 1991.
Ginette Brochu et Édithe Gaudet, «Protocole pour une communication interculturelle», Dans le cadre du cours PERFORMA, *Se mettre à jour en interculturel... une priorité pour les collèges francophones*, 1991.
Denyse Lemay, *Cahier de perfectionnement en éducation interculturelle pour les professeur-e-s de niveau collégial*, Mouvement québécois pour combattre le racisme et Collège de Bois-de-Boulogne, 1987.

1. Prendre conscience des méthodes pédagogiques, des valeurs les plus utilisées au collège et les relativiser.
2. Mesurer l'écart culturel entre ces méthodes pédagogiques, ces valeurs et celles des étudiants et étudiantes d'autres cultures.
3. Clarifier les codes culturels (verbaux et non verbaux) du professeur et des ethnies en présence.
4. Établir la communication sur la base d'une meilleure compréhension réciproque.
5. Prendre conscience de nos positions idéologiques vis-à-vis la présence des groupes ethniques au collège.

1. PRENDRE CONSCIENCE DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES LES PLUS UTILISÉES AU COLLÈGE ET LES RELATIVISER.

Quelles sont les méthodes que j'utilise le plus fréquemment?

le laboratoire _____
le cours magistral _____
l'enquête sur le terrain _____
les ateliers _____
l'exposé oral _____
le travail d'équipe _____
le travail en bibliothèque _____
l'analyse de documents audio-visuels _____
le stage _____
le journal de bord _____
autres _____

Il est intéressant de se questionner sur les critères privilégiés lors de ce choix.

Nos méthodes pédagogiques sont centrées sur :

l'individu	_____
le groupe	_____
l'individu en interaction avec le groupe	_____
la théorie	_____
la réflexion, l'analyse	_____
le vécu	_____
le concret	_____
la performance	_____
autres	_____

2. MESURER L'ÉCART CULTUREL ENTRE NOS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET CELLES D'AUTRES CULTURES.

Quelles sont les attitudes et les comportements que je valorise en classe?
Comment est-ce que je définis un étudiant qui réussit?
Est-ce que je connais des méthodes pédagogiques qui sont utilisées ailleurs qu'au Québec?
Les méthodes pédagogiques utilisées au collégial sont-elles très différentes des méthodes pédagogiques que les étudiants ont connues ailleurs?

Connaître la culture d'autres ethnies représentées au collège et prendre conscience de la sienne fait mesurer les écarts entre les deux. Cela donne une idée du choc culturel que les étudiants et les étudiantes d'autres ethnies vivent.

3. CLARIFIER LES CODES CULTURELS DU PROFESSEUR ET DES ETHNIES EN PRÉSENCE DANS LA CLASSE.

Comment faire pour :

- exprimer mes exigences clairement _____
- vérifier s'ils ont compris _____
- les aider dans leur processus d'adaptation au système collégial _____

Peut-on évaluer le temps nécessaire à ces changements? _____

Il est essentiel que les enseignants et enseignantes :

- formulent clairement aux étudiants et aux étudiantes d'autres ethnies, les exigences du système scolaire québécois, du cégep, du cours;
- qu'ils leur fassent voir les écarts avec ce qu'ils ont déjà appris;
- qu'ils leur permettent de pratiquer souvent les habiletés requises;
- qu'ils leur laissent le temps d'acquérir ces nouvelles compétences.

C'est un processus qui est long et qui demande **de la disponibilité** de la part des enseignants et enseignantes. Il demande de la persévérance de la part des étudiants.

4. ÉTABLIR LA COMMUNICATION SUR LA BASE D'UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION RÉCIPROQUE.

Comment :

- favoriser l'expression des attentes et des difficultés des étudiants d'autres ethnies?
- éviter de considérer les étudiants des minorités comme source de problèmes?
- créer un climat de confiance dans ma classe, dans le collège ?

Il est important de montrer que nous sommes sensibles à leur présence, que nous voulons être informés de leurs attentes, satisfactions, déceptions.
Ne perdons pas de vue que le but ultime de cette opération est de permettre à l'étudiant qui vient d'une autre culture de réussir dans notre système scolaire, même s'il y était moins préparé que d'autres au départ.

5. PRENDRE CONSCIENCE DE MES POSITIONS IDÉOLOGIQUES VIS-À-VIS LA PRÉSENCE DES GROUPES ETHNIQUES AU COLLÈGE.

Ma position face à l'intégration :

A ..... **B** ..... **C** ..... **D** ..... **E** .....

Exprimez votre position personnelle en encerclant sur ce continuum l'endroit où vous vous situez.

A Conservation de sa culture et de sa langue d'origine (presque aucune relation avec la société d'accueil)

B Conservation de sa culture et de sa langue d'origine tout en considérant la culture et la langue de la société d'accueil (relations très fonctionnelles et très limitées avec la société d'accueil)

C Équilibre entre, d'une part, sa culture et sa langue d'origine et, d'autre part, la culture et la langue de la société d'accueil (relations plutôt fonctionnelles et modérées avec la société d'accueil)

D Adoption de la culture et de la langue de la société d'accueil, tout en conservant certains éléments de sa culture et de sa langue d'origine (relations importantes avec la société d'accueil)

E Adoption de la culture et de la langue de la société d'accueil (relations très intenses avec la société d'accueil, qui se caractérisent par le rejet de la langue et la culture d'origine)

■ *Sur le plan technique :*

- quels types d'ajustements suis-je prêt à réaliser, compte tenu du temps et des ressources dont je dispose?

_____

- qu'est-il réaliste de faire pour le moment ?

_____

■ *Sur le plan philosophique :*

- quels sont les aspects de mon enseignement sur lesquels je suis prêt à faire des concessions ou des modifications?

_____

- quels sont les aspects de mon enseignement qui correspondent à des valeurs fondamentales que je ne me sens pas prêt à modifier ?

_____

Annexe 5

MODÈLE D'UN CURRICULUM EN INTERCULTUREL À INTRODUIRE DANS LES COLLÈGES

Source : James Banks et Cherry McGee Banks, *Multicultural Education.Issues and perspectives*, 2e edition, Allyn and Bacon, Université de Washington, 1989.

À partir des niveaux d'intégration d'un curriculum en interculturel développés par James Banks dans son livre *Multicultural Education. Issues and perspectives*, identifiez quelles sont les étapes franchies actuellement par les collèges, et quels sont les effets positifs et négatifs de chacun de ces niveaux.

APPROCHES	DESCRIPTION	EXEMPLES	EFFETS POSITIFS	EFFETS NÉGATIFS
CONTRIBUTION				
ADDITION				
TRANSFORMATION				
ACTION SOCIALE				

Annexe 6

PRINCIPES D'ACTION POUR UNE PÉDAGOGIE INTERCULTURELLE DANS LES COLLÈGES

Source : André Beauchesne, *Éducation et pédagogie interculturelles*, Éditions du CRP et CECM, 1991.
Comment peut-on définir une pédagogie interculturelle adaptée à la clientèle collégiale? Dans un effort pour établir un cadre de référence pour susciter des ajustements pédagogiques, nous nous sommes inspirés d'un texte d'André Beauchesne qui suggère un ensemble de principes sur l'intervention pédagogique en milieu multiethnique. Ces 10 principes s'avèrent utiles parce qu'ils permettent une analyse des pratiques pédagogiques collégiales et une réflexion sur notre intervention éducative en classe.

A. CONDITIONS PROPICES À LA PARTICIPATION SCOLAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'IDENTITÉ

■ Premier principe

Une plus grande reconnaissance de la contribution des groupes ethniques minoritaires à la société favorise le développement d'une meilleure image d'eux-mêmes.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE?
- reconnaître la pluralité ethnique comme une richesse dans un collège et non pas comme une source de problèmes.	
- présenter l'apport de certains groupes ethniques.	

■ **Deuxième principe**

Une initiation à la sous-culture du collège engendre une meilleure intégration.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE?
- présenter aux étudiants issus des minorités ethniques une vue d'ensemble de la sous-culture du collège : - différents acteurs : professeurs, professionnels, administrateurs, étudiants;	
- caractéristiques du milieu : règles, coutumes, codes de communication;	
- conception du travail scolaire : remise des travaux, types de travaux, etc.	

■ **Troisième principe**

L'élimination des barrières pédagogiques à la pleine participation de tous les élèves favorise une meilleure égalité des chances en éducation.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE ?
- pratiques scolaires interdites par la religion, ex. : cours d'éducation physique mixte	
- pratiques parascolaires interdites par des valeurs ou des coutumes différentes	
- image du rôle de l'enseignant	
-pratiques scolaires «relatives», ex. : encouragement à la présentation verbale des travaux	
- activités ou célébrations qui ne reconnaissent la culture que de certains étudiants, ex. : fêtes religieuses	

■ **Deuxième principe**

Une initiation à la sous-culture du collège engendre une meilleure intégration.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE?
- présenter aux étudiants issus des minorités ethniques une vue d'ensemble de la sous-culture du collège : - différents acteurs : professeurs, professionnels, administrateurs, étudiants;	
- caractéristiques du milieu : règles, coutumes, codes de communication;	
- conception du travail scolaire : remise des travaux, types de travaux, etc.	

■ **Troisième principe**

L'élimination des barrières pédagogiques à la pleine participation de tous les élèves favorise une meilleure égalité des chances en éducation.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE ?
- pratiques scolaires interdites par la religion, ex. : cours d'éducation physique mixte	
- pratiques parascolaires interdites par des valeurs ou des coutumes différentes	
- image du rôle de l'enseignant	
-pratiques scolaires «relatives», ex. : encouragement à la présentation verbale des travaux	
- activités ou célébrations qui ne reconnaissent la culture que de certains étudiants, ex. : fêtes religieuses	

B. PROMOUVOIR LA PARTICIPATION À LA SOCIÉTÉ

■ **Quatrième principe**

La reconnaissance du développement plurilinguistique de l'élève favorise une meilleure acculturation.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE ?
- prendre position sur : - apprentissage du français au collège; - problème des allophones; - préservation des langues d'origine; - aménagements possibles.	

■ **Cinquième principe**

La prévention et la dénonciation des préjugés, des stéréotypes, de la discrimination et du racisme favorisent des relations égalitaires et une plus grande participation à l'école et à la société.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE ?
-amener les élèves à prendre conscience de nombreux préjugés, stéréotypes, inégalités : - manuels scolaires; - comportements des élèves; - organismes scolaires et sociaux.	
- fournir aux élèves des moyens de contrer ces attitudes et comportements.	

■ **Sixième principe**

La reconnaissance des différences entre les groupes ethniques favorise une meilleure acceptation de la pluralité, mais la mise en valeur de leurs similitudes est plus efficace pour éliminer les barrières et la compétition.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE ?
- mettre en valeur les similitudes entre les groupes culturels.	
- mettre l'accent sur les modes de vie (valeurs, croyances, etc.) plutôt que sur les styles de vie (us et coutumes).	

■ **Septième principe**

La création de conditions de collaboration et d'entraide chez les groupes ethniques favorise la reconnaissance d'un vécu commun et contribue à diminuer la compétition entre eux.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE ?
- encourager la collaboration entre les élèves de tous les groupes.	
- encourager la résolution de problèmes communs.	
- créer un climat d'ouverture.	
- faire travailler les élèves en équipe, ex. : apprentissage coopératif.	

C. VALORISER LE PROCESSUS D'IDENTITÉ

■ Huitième principe

La mise en évidence non seulement des styles de vie des élèves issus de groupes ethniques (coutumes, traditions), mais surtout de leurs modes de vie (valeurs, croyances, visions du monde), entraîne une meilleure compréhension interculturelle.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE ?
- éviter les descriptions biaisées et incomplètes des groupes ethniques.	
- éviter de projeter une image romantique et folklorique des cultures.	
- tenir compte des sous-cultures et de l'évolution des groupes ethniques dans la société québécoise.	
- présenter les modes de vie des différents groupes ethniques.	

■ Neuvième principe

La prise en considération des différentes positions des élèves face à leur culture d'origine et à la culture d'accueil permet à chacun des élèves de se sentir reconnu dans son processus de socialisation et d'acculturation.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE ?
- tenir compte de leur processus d'intégration.	
- ne pas dénier leur culture d'origine.	

■ **Dixième principe**

L'identification des perceptions réciproques que les élèves ont des différents groupes ethniques contribue à diminuer les stéréotypes et les préjugés.

OBJECTIFS À ATTEINDRE	QUE PUIS-JE FAIRE ?
- décrire et expliquer les perceptions réciproques exprimés par les élèves.	
- expliquer les fonctions sociales ou culturelles de certains comportements ex. : la vache sacrée aux Indes	
- sensibiliser les élèves au rôle des perceptions dans le développement des stéréotypes et des préjugés.	

Annexe 7

CHANGER MON ENSEIGNEMENT : PISTES DE SOLUTION ET D'INTERVENTION

Ginette Brochu et Édithe Gaudet, «Protocole pour une communication interculturelle», *Se mettre à jour en interculturel...une priorité pour les collèges francophones*, cours Performa, 1991.
Denyse Lemay, *Cahier de perfectionnement en éducation interculturelle pour les professeur-e-s de niveau collégial*, Mouvement québécois pour combattre le racisme et collège de Bois-de-Boulogne, 1987.

CADRE GÉNÉRAL D'INTERVENTIONS POSSIBLES POUR AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT DANS UN CONTEXTE MULTIETHNIQUE

1. BIEN CONNAÎTRE LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES D'AUTRES ETHNIES.

D'où viennent-ils?
De quel pays, de quelle région, de la ville ou de la campagne?
Dans quel système scolaire ont-ils déjà étudié? privé ou public?
Utilisant quelles méthodes pédagogiques?
Valorisant quelles approches pédagogiques ?
Depuis combien de temps sont-ils ici?
Ont-ils fait une partie de leurs études dans le système scolaire québécois?
Depuis combien de temps parlent-ils le français?
Maîtrisent-ils aussi bien le français écrit que parlé?
Avec qui vivent-ils au Québec?
En famille monoparentale, nucléaire ou élargie?
Occupation des parents?
Ont-ils des responsabilités familiales et financières?

2. AMÉLIORER LA COMMUNICATION PROFESSEURS/ÉTUDIANTS D'AUTRES ETHNIES.

■ *Sur le plan non scolaire :*

	OUI	NON	COMMENT
- dépasser la conduite de la réserve, de l'individualisme			
- parler de tout et de rien			
- oser les affronter lorsqu'ils sont en groupe			
- autres			

■ *Sur le plan scolaire :*

	OUI	NON	COMMENT
1. PROFESSEURS - offrir son temps, offrir son aide. - être à l'affût de l'ethnocentrisme. - autres			
2. PROFESSEURS/ÉTUDIANTS - préciser le sens des mots, des expressions. - évaluer la compétence linguistique. - clarifier, si nécessaire, les consignes pour les travaux et les examens. - diagnostiquer les acquis. - autres			
3. CONTENU DES COURS - revoir le contenu des cours dans une perspective interculturelle. - offrir un menu pédagogique varié. - autres			
4. ÉTUDIANTS/ÉTUDIANTES - éviter l'ambiguïté et les passe-droits. - diagnostiquer les points forts et les points faibles. - utiliser les points forts. - dépister les étudiants-ressources. - autres			

3. AMÉLIORER LA COMMUNICATION ENTRE ÉTUDIANTS D'AUTRES ETHNIES ET ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS DITS «DE SOUCHE».

	OUI	NON	COMMENT
- faire travailler les étudiants en équipe. - faire une place aux étudiants d'autres ethnies. - dépister les étudiants-ressources. - aller chercher les étudiants québécois dits «de souche» pour les aider. - autres			

4. DISCUTER DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'INTERCULTURALISME

	OUI	NON	COMMENT
1. AUPRÈS DES PROFESSEURS DU DÉPARTEMENT - échanger des informations. - diffuser des expériences. - susciter une discussion.			
2. AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT - élaborer une politique d'accueil - collaborer avec les différents services.			
3. AUPRÈS DES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS DITS «DE SOUCHE» - donner de l'information sur la relativité des cultures. - avoir une approche interculturelle. - identifier et faire ressortir les similitudes et les différences. - confronter certaines valeurs /comportements. - combattre les préjugés et les stéréotypes. - sensibiliser aux droits et libertés. - sensibiliser aux responsabilités sociales.			

Annexe 8

GRILLE DE MOBILITÉ SOCIOCULTURELLE

Source: Christian Barrette, Édithe Gaudet et Denyse Lemay, *Interculturalisme et pratiques pédagogiques au collégial, proposition de design pédagogique*, collèges Ahuntsic et de Bois-de-Boulogne, 1988.

L'utilisation d'une **grille de mobilité socioculturelle** nous permet de mieux connaître l'origine ethnique et régionale de nos étudiants et nos étudiantes. Cet **outil pédagogique** facilite aussi un premier contact avec les étudiants; par le biais de leur propre expérience d'immigration ou de mobilité géographique, le professeur peut les rejoindre au niveau affectif, les faire parler d'eux et de leur famille. C'est, bien sûr, un **exercice de premier contact**, mais c'est aussi une façon enrichissante pour le professeur et les étudiants de découvrir des histoires de famille, des récits de vie, des parcelles de vie.
Cet exercice permet aussi de sortir de l'anonymat d'une classe ou d'un collège : pouvoir parler de soi, des membres de sa famille, percevoir l'intérêt des autres, c'est aussi intéressant.

Objectifs

1. Vise un premier contact entre les étudiants et le professeur.
2. Vise la connaissance des étudiants et des étudiantes entre eux.
3. Permet aux étudiants de présenter leur origine et celle de leur famille.
4. Identifie les différences et les ressemblances entre les expériences de mobilité géographique et sociale, tant à l'intérieur d'un pays que d'un pays à l'autre, pour chacune des familles des étudiants.

Consignes

L'étudiant ou l'étudiante reçoit un modèle type d'une grille de mobilité socioculturelle, qu'il remplit à partir des trois générations de sa propre famille. Il y a sept personnages en tout : grand-père paternel, grand-mère paternelle, grand-père maternel, grand-mère maternelle, père, mère, étudiant ou étudiante.

Pour chaque personnage, le professeur demande aux étudiants d'identifier :
1a. le lieu de naissance
1b. le lieu de résidence actuel

Le lieu de naissance permet une classification selon les pays ou les régions de naissance de chaque membre de la famille. Le lieu de résidence actuel permet de situer la mobilité géographique intergénérationnelle de chaque famille.

2a. la langue maternelle
2b. les langues parlées

Les informations sur la langue maternelle et les langues parlées permettent d'observer le degré d'intégration de chaque personnage de la famille à la société d'accueil. De plus, ces informations sur la connaissance de la langue maternelle et des langues parlées de ses étudiants permettent au professeur d'avoir une première évaluation de leur niveau de connaissance de la langue française.

3. l'occupation

Les informations sur l'occupation nous permettent d'observer la mobilité sociale intragénérationnelle et intergénérationnelle. Elles permettent aussi d'approfondir les motifs d'immigration, de déménagement, de changement de région.
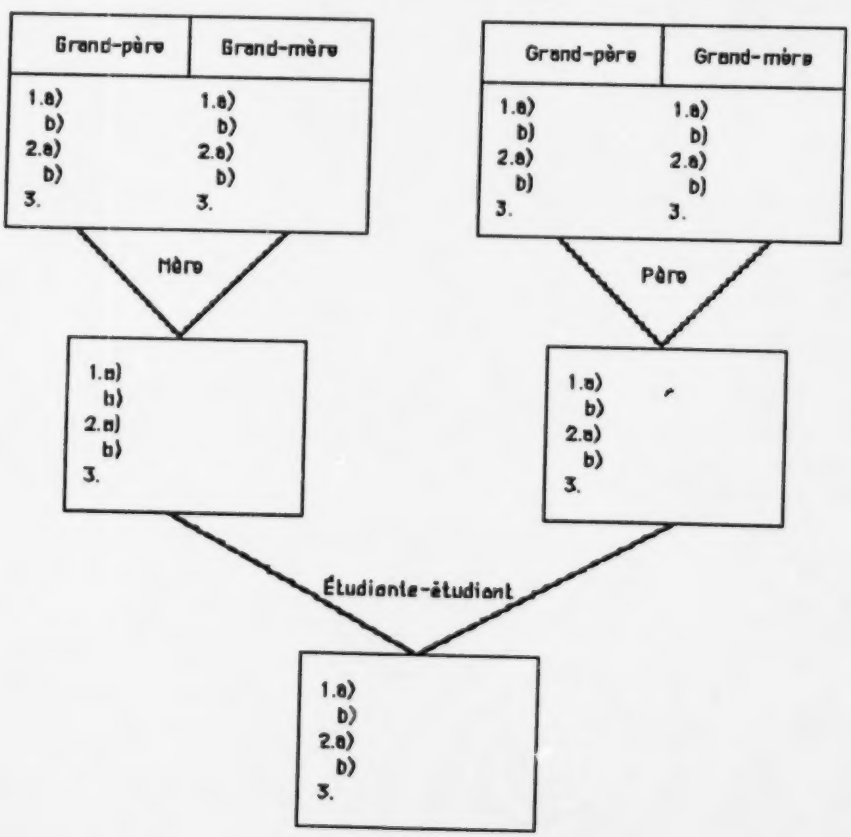
Le professeur peut ajouter d'autres informations, comme la religion par exemple. Le professeur demande à chacun de ses étudiants de se raconter, de se présenter devant le reste de la classe, à partir de l'histoire de sa famille. Le professeur peut aussi relier la petite histoire de chacun et chacune à l'immigration et à l'histoire économique et sociale du Canada et du Québec.